

BEP FINITION
Dominante Peinture Vitrierie Revêtement

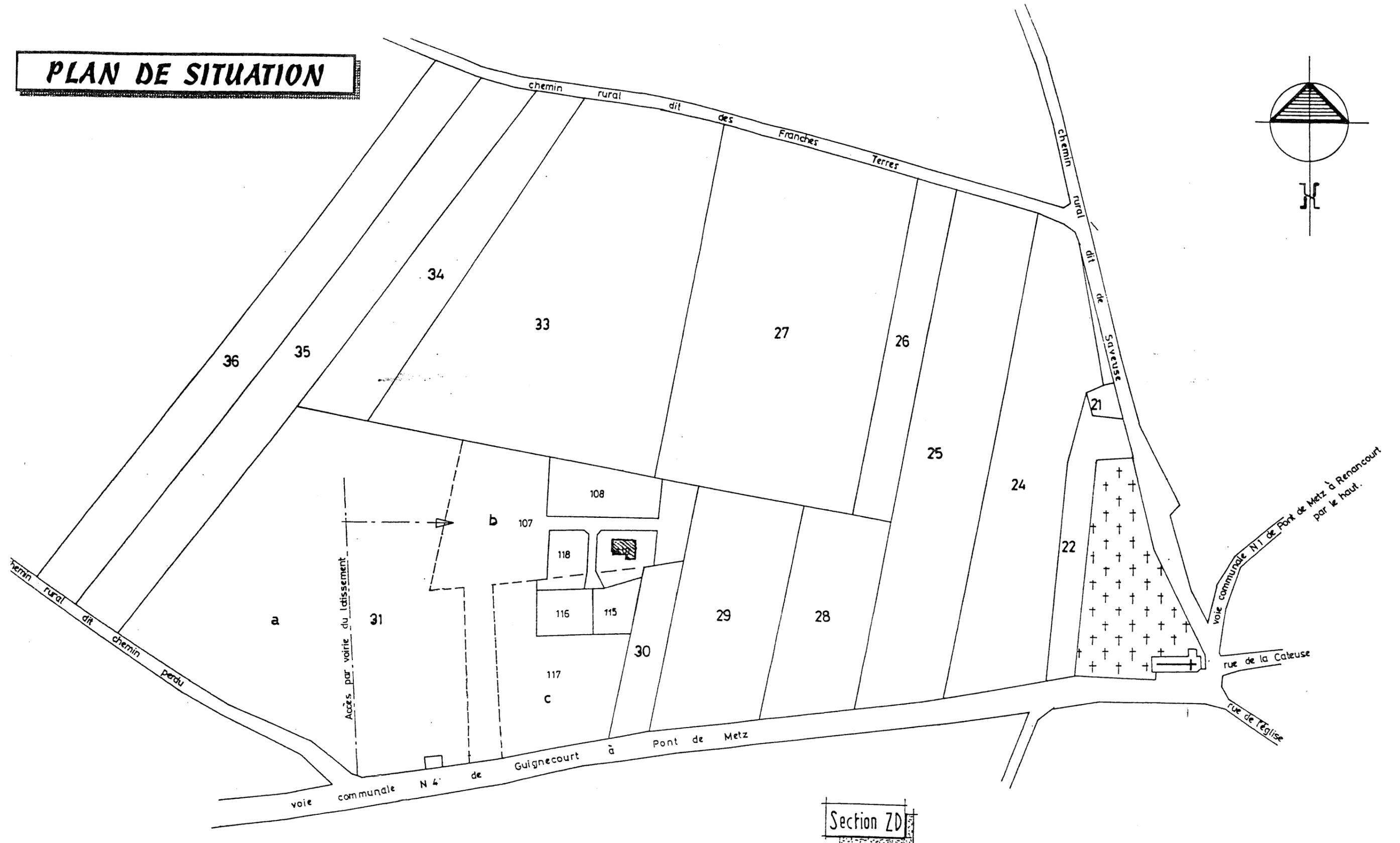
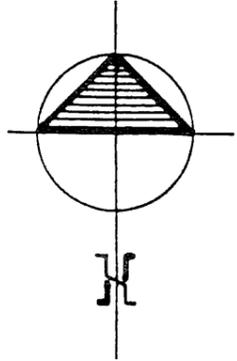
EP1
Réalisation et Technologie

Dossier Technique

COMPOSITION	PAGES
Présentation du dossier	1/21
Plan de situation	2/21
Plan de masse	3/21
Plan du sous sol	4/21
Plan du rez de chaussée	5/21
Plan des combles	6/21
Coupe A-A et coupe B-B	7/21
Façade principale et façade arrière	8/21
Pignon droit et pignon gauche	9/21
Extrait du C.C.T.P	10/21
Extrait du C.C.T.P	11/21
Extrait du C.C.T.P	12/21
Fiche technique Décormix	13/21
Fiche technique Pantex 900	14/21
Fiche technique lasure et dalles	15/21
Fiche technique vernis	16/21
Fiche technique colle revêtements muraux	17/21
Fiche technique colle et extrait de D.T.U	18/21
Fiche technique extrait de D.T.U	19/21
Fiche technique tackifiant pour dalles	20/21
Fiche technique lasure	21/21

Code examen 510 23301	B.E.P. FINITION Dominante Peinture Vitrierie Revêtement	SESSION 2006
EP1 : Réalisation et technologie		
Durée du B.E.P. 4 h	Coef B.E.P. : 10 pour l'ensemble EP1	1/21

PLAN DE SITUATION



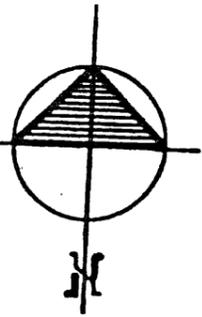
Section ZD

PLAN DE MASSE

108

107

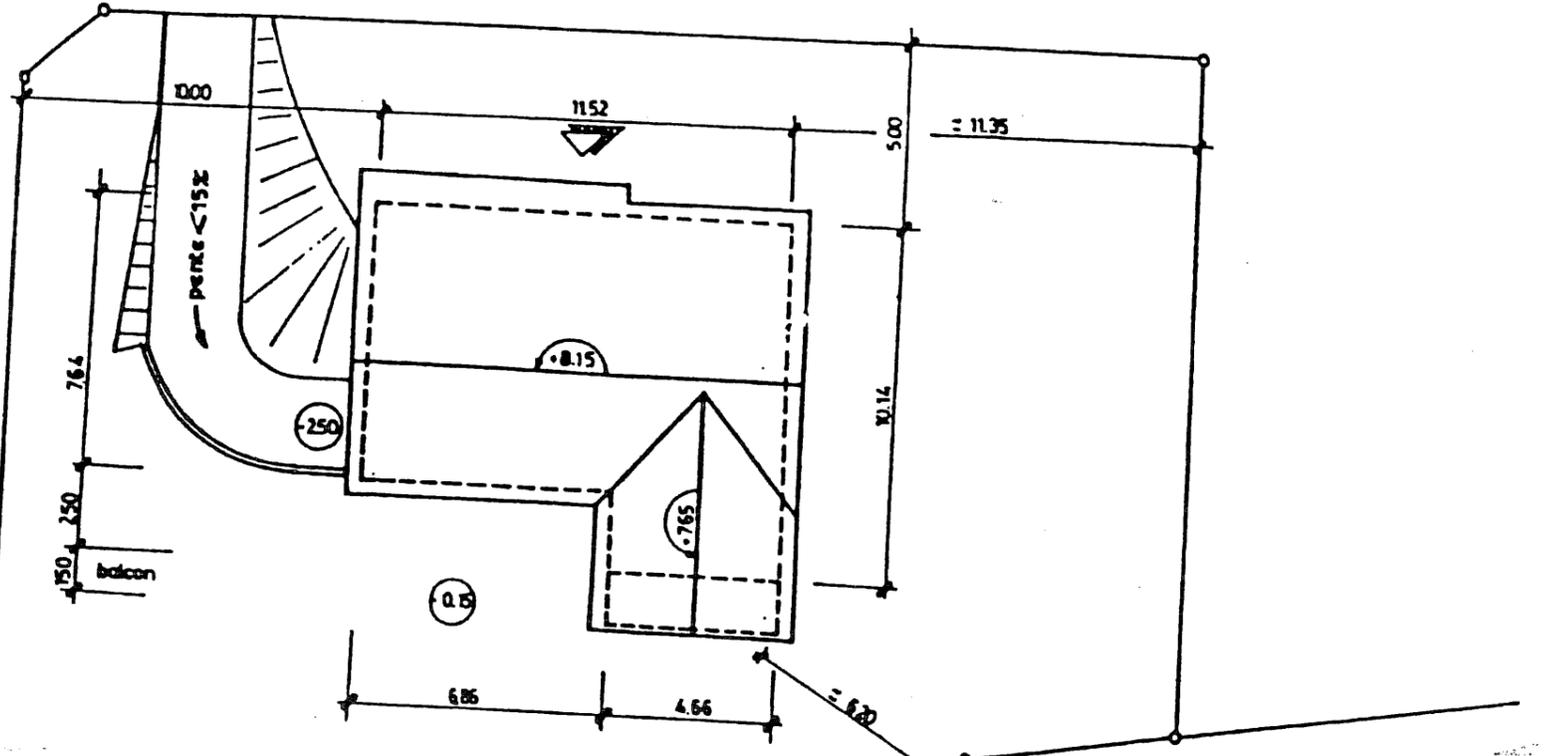
rue Renoir



118

Impasse des fougères

120

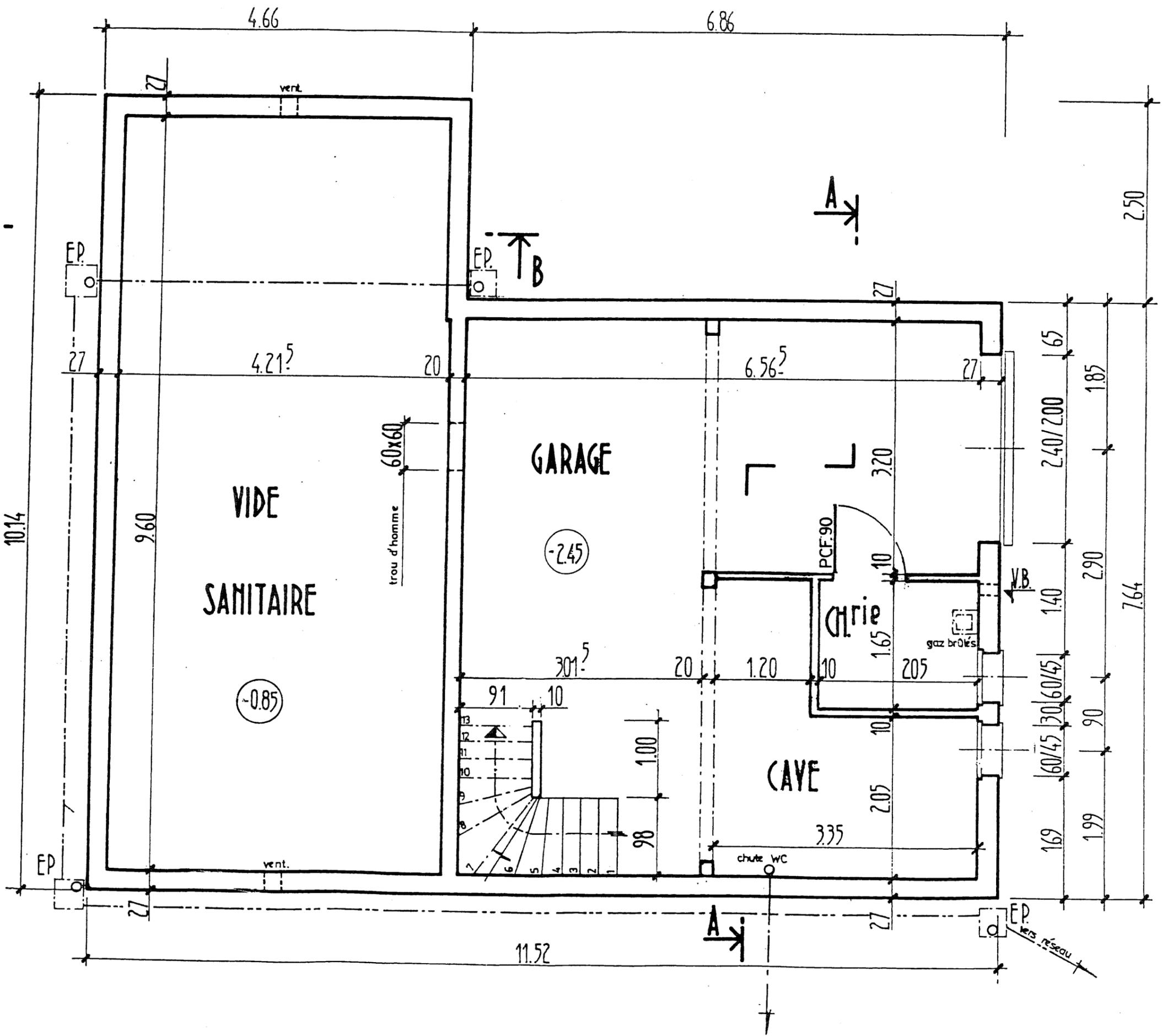
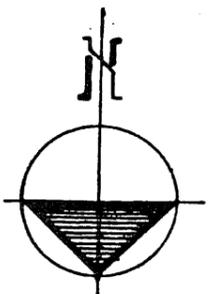


119

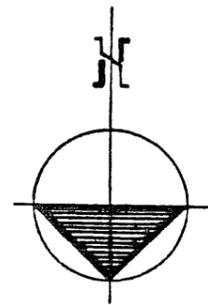
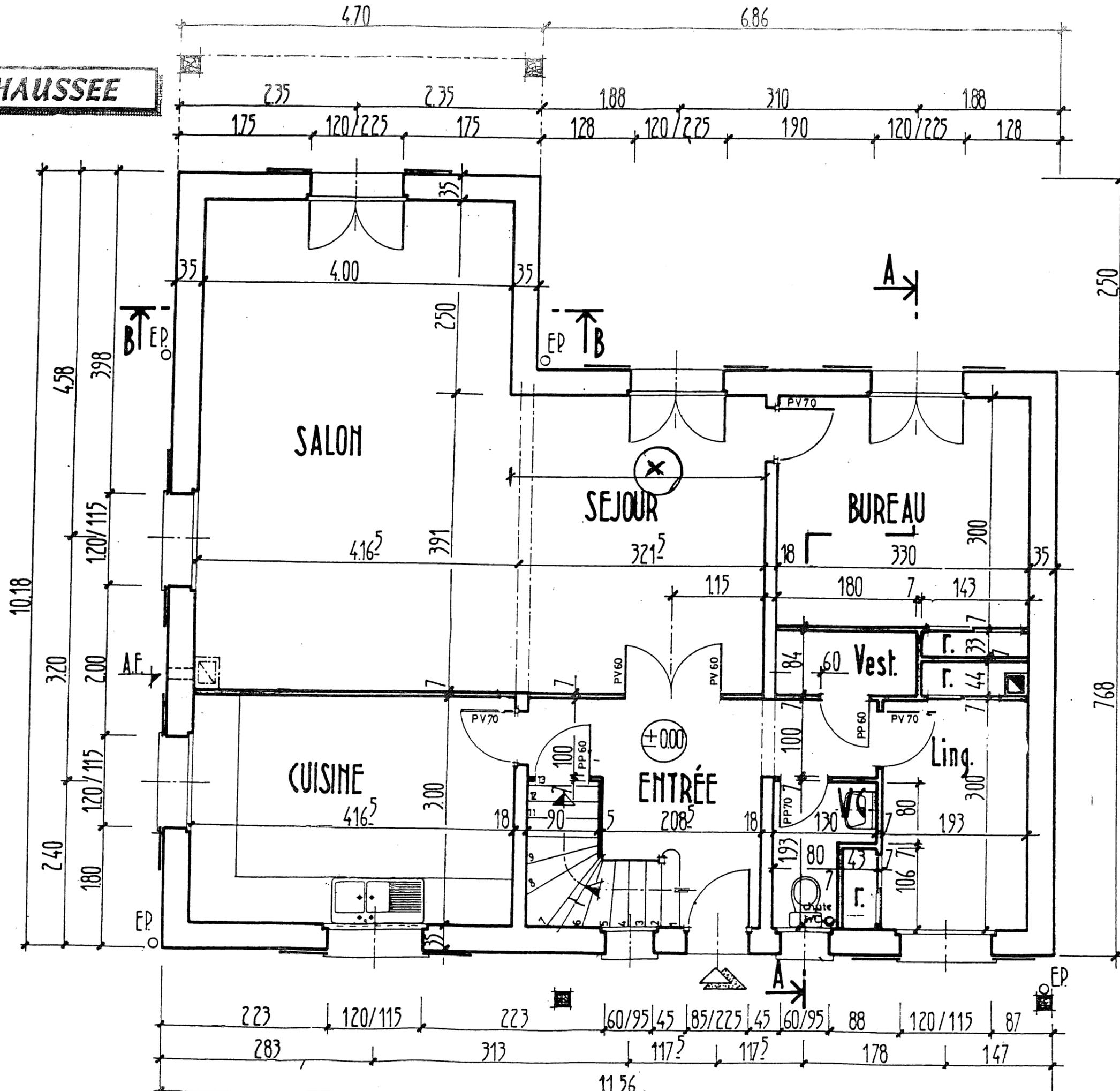
116

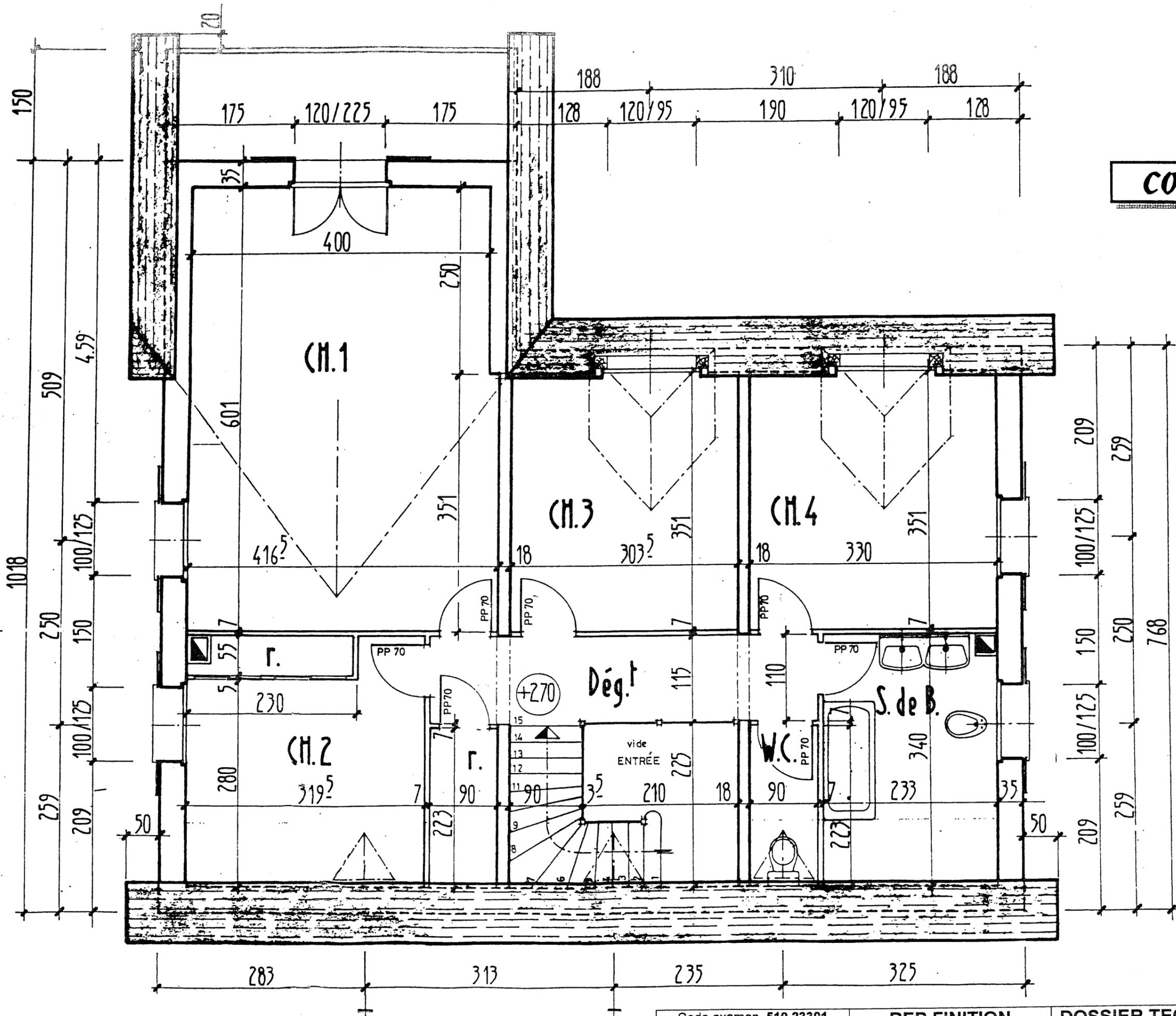
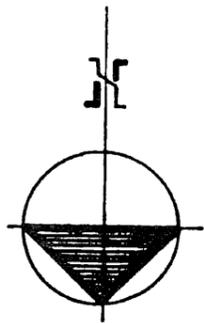
115

SOUS-SOL



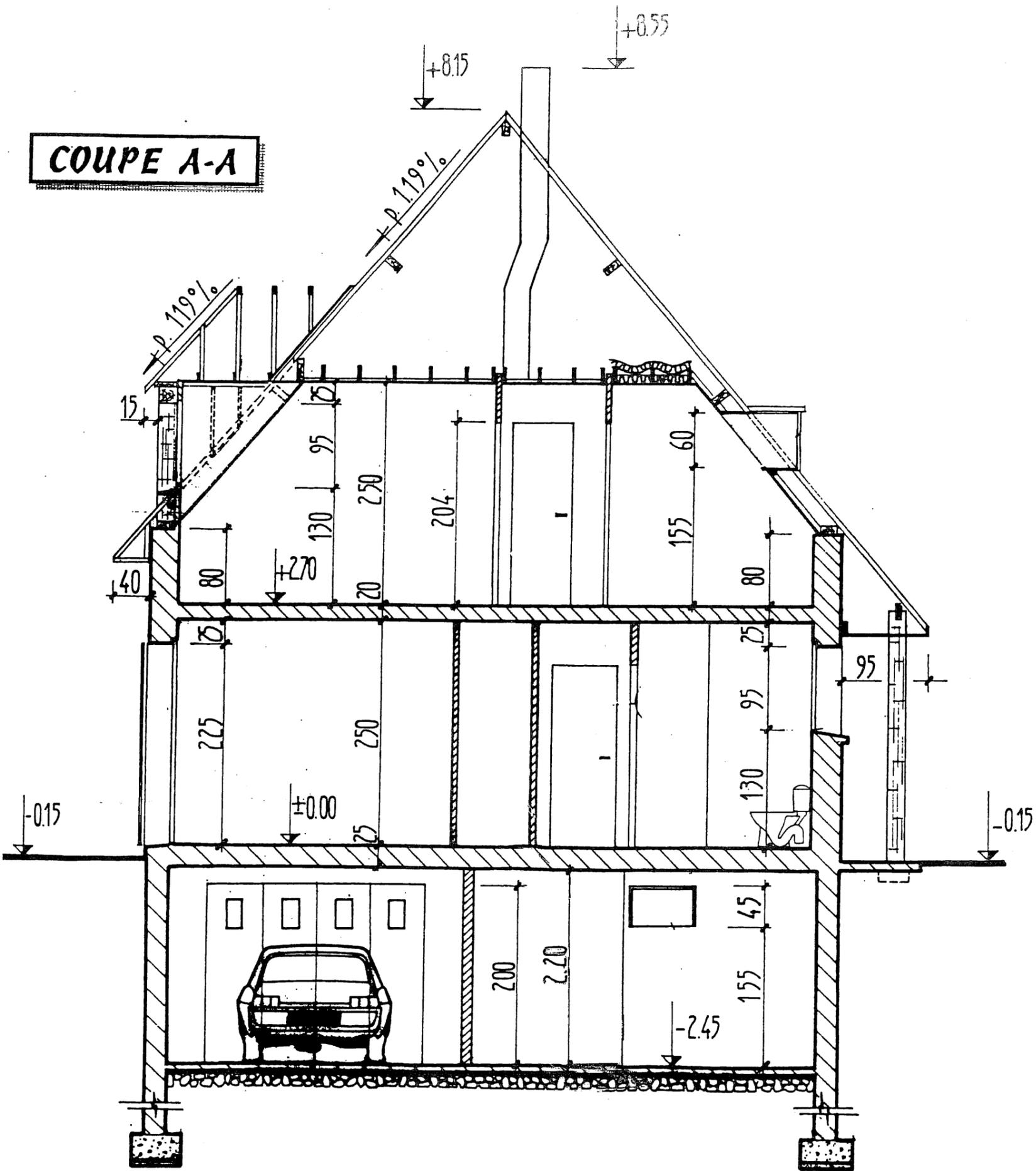
REZ DE CHAUSSEE



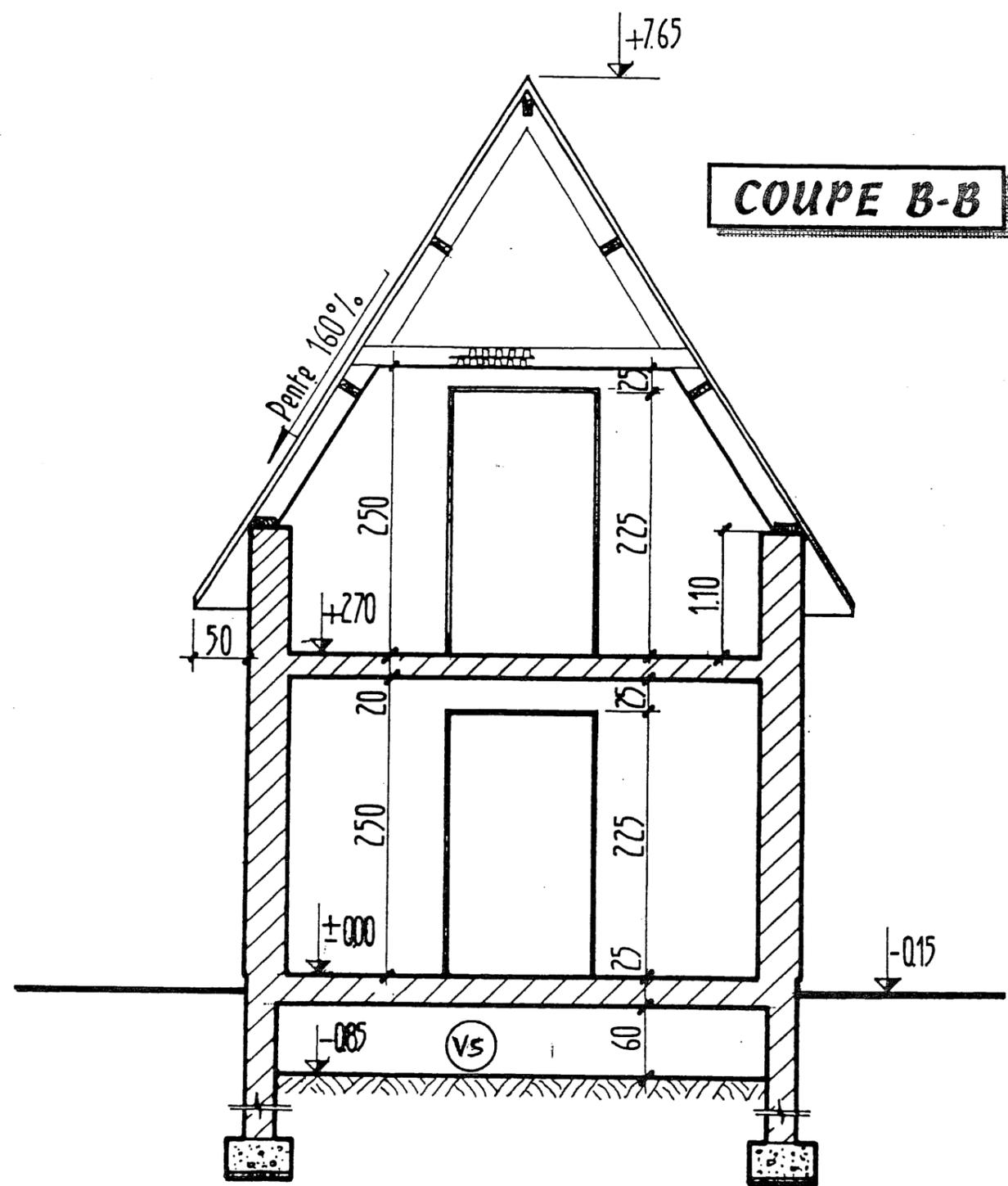


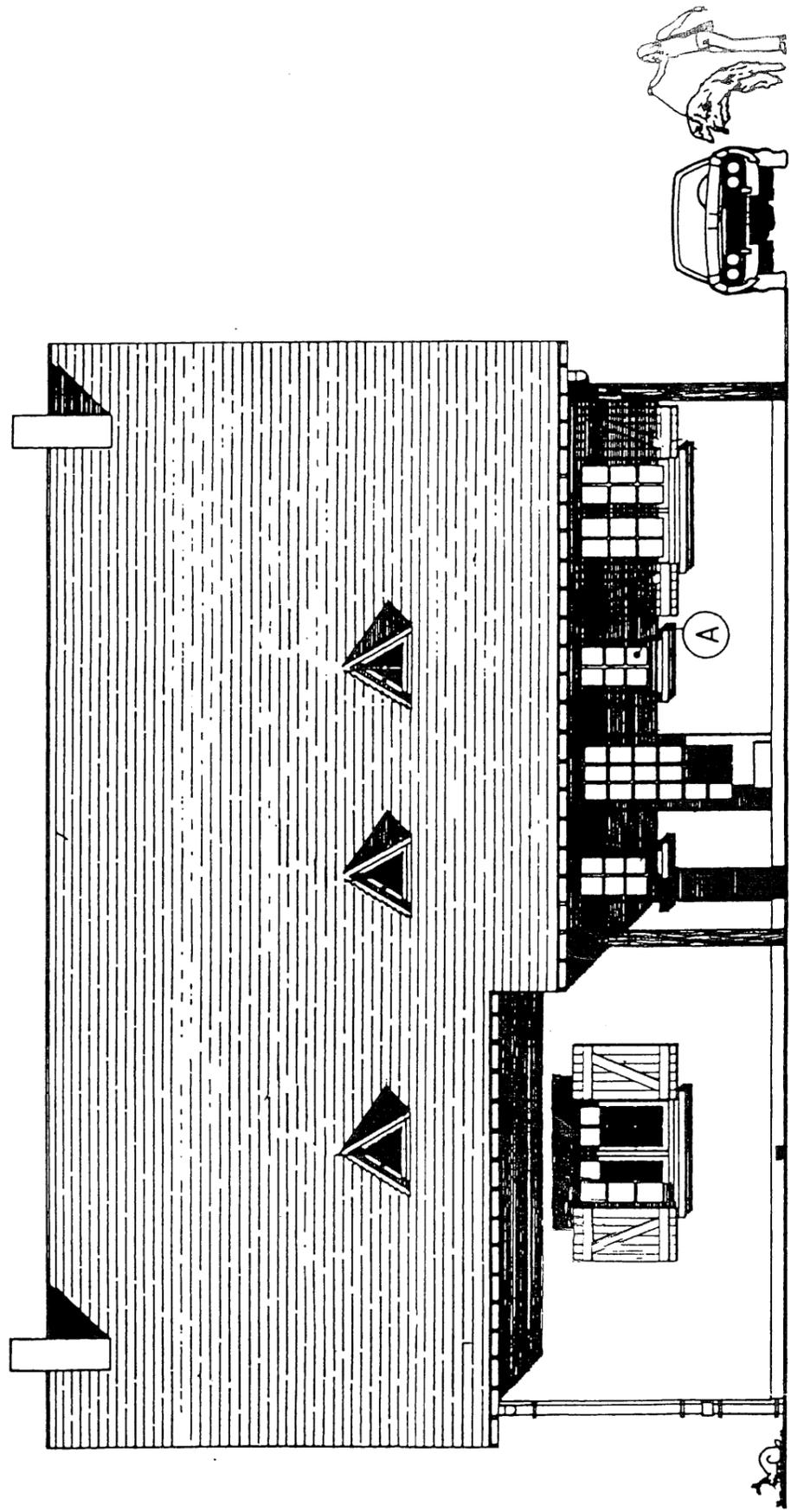
COMBLES

COUPE A-A

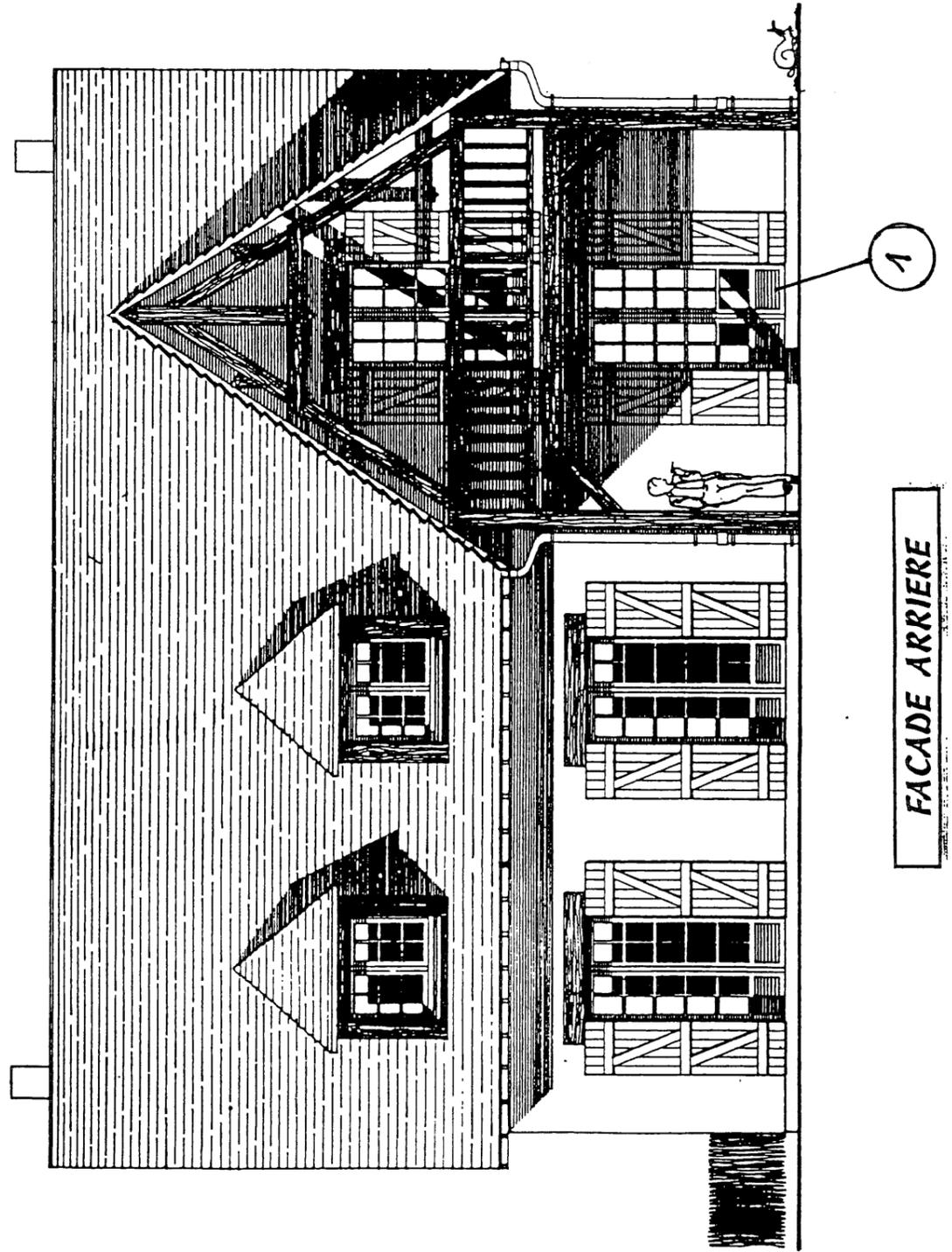


COUPE B-B

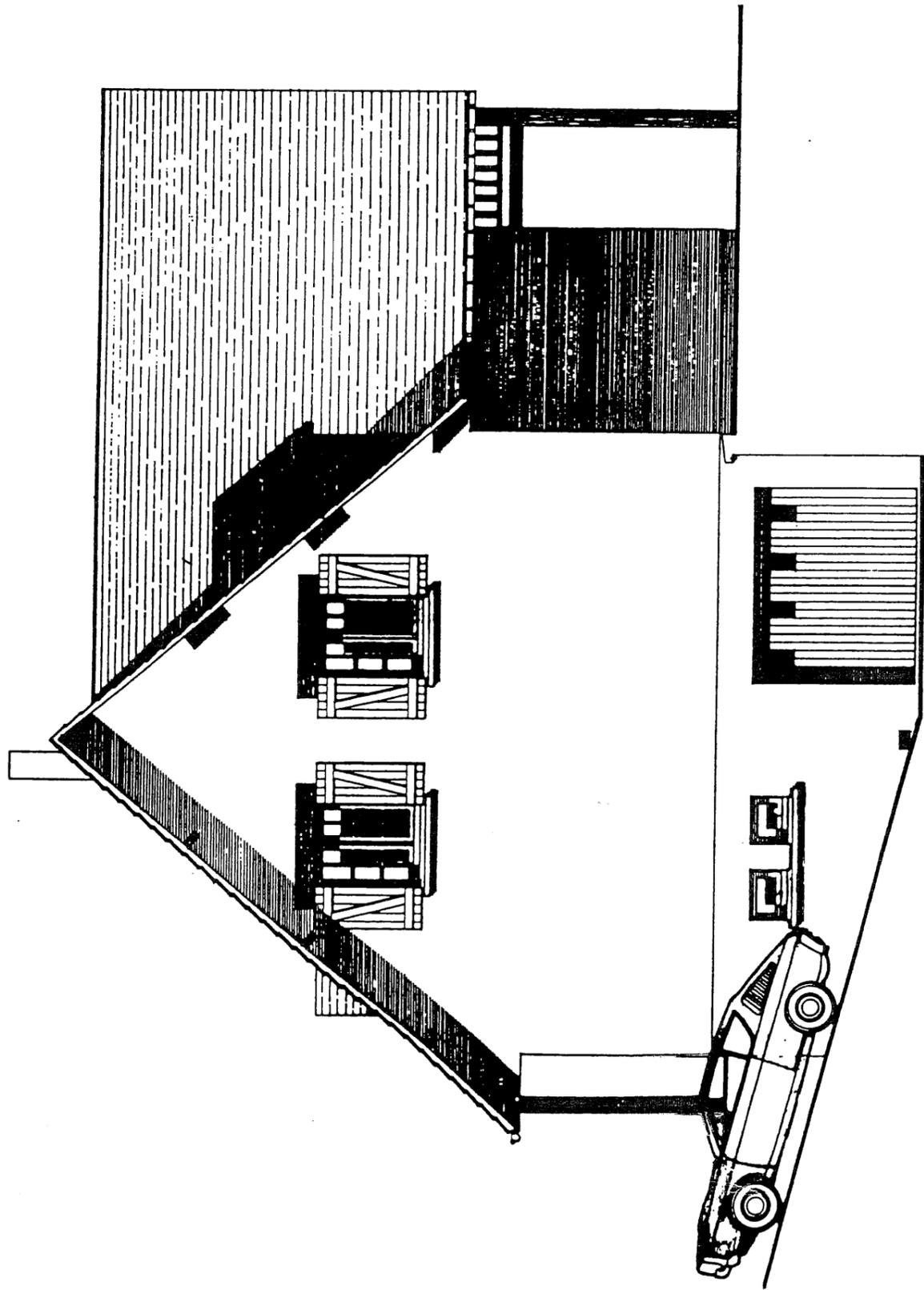




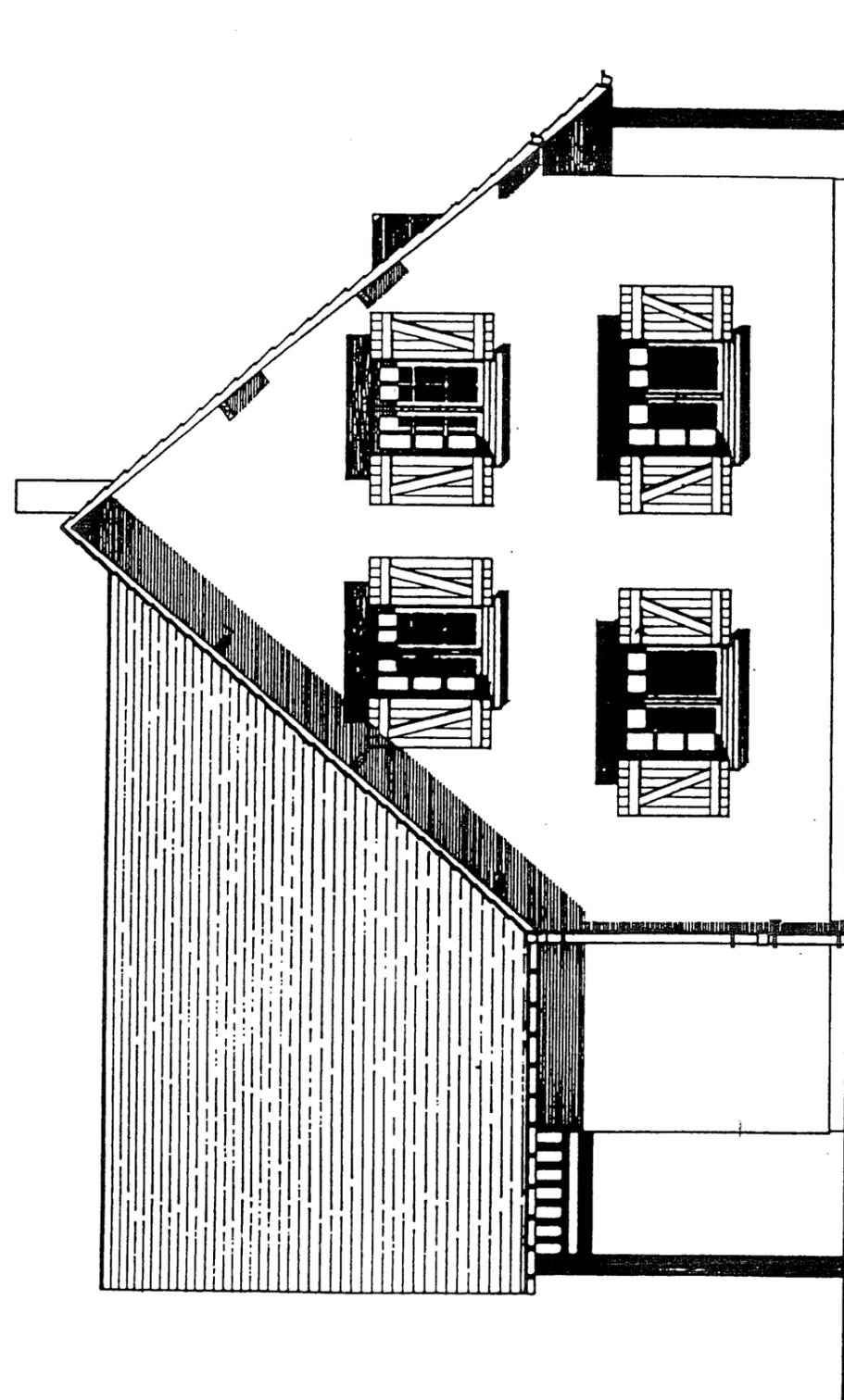
FACADE PRINCIPALE



FACADE ARRIERE



PIGNON DROIT



PIGNON GAUCHE

EXTRAITS DU C.C.T.P

LOT 8.

PEINTURE ET TENTURE

I GENERALITES

Les matériaux employés et leur mise en œuvre seront conformes aux normes françaises et DTU en vigueur.

1) RESPECT DES NORMES

L'entrepreneur devra, avant toute réalisation procéder à un examen complet des subjectiles et supports afin de vérifier leur état. Il devra donner son accord ou émettre des réserves.

Toute réserve ou observation devra être signalée au maître d'œuvre par écrit. Ainsi, il ne pourra se prévaloir des défauts de surfaces pour justifier ses malfaçons.

2) COORDINATION

L'entrepreneur du présent lot devra voir avec le menuisier pour l'impression des menuiseries avant la pose. Il devra prendre contact avec le GO et la plâtrerie pour la réception des subjectiles.

3) PROTECTION

Le prestataire de ce lot devra la protection de tous les ouvrages (sols, menuiseries, ...).

4) NETTOYAGE

L'entrepreneur devra les nettoyages usuels.

5) MATIERES PREMIERES

La classification des peintures, vernis et préparations assimilés seront conformes aux normes :

-- NF T 30 001 du dictionnaire technique,

-- NF T 30 003 classification des familles de peinture, vernis et produits annexes de juillet 1980.

Le choix des couleurs est à soumettre au maître d'œuvre.

II DESCRIPTION DES OUVRAGES

1) PLANITUDE DES OUVRAGES

Elle sera déterminée par la flèche maxima par rapport à une règle étalon de 2 m ; cette flèche ne doit pas être supérieure à 5 mm.

2) PEINTURE SUR BOIS ET DERIVES DU BOIS

2.1 SUR BOIS TROPICAUX

FENETRES et PORTES FENETRES AVEC VITRAGE ISOLANT 4.6.4

Ce sont des bois durs dont certains peuvent être gras et exsuder des huiles anti-oxydantes. Pour remédier à ces inconvénients un dégraissage soigné au solvant ou bien utiliser des peintures en dispersion.

Normalisation des huisseries : portes vitrées 0,70 ou 0.60 x2.04

2.2 SUR BOIS RESINEUX (VOLETS)

Pour éliminer toutes tâches, poches de résines, il faudra exécuter un lavage au xylène.

3) HUMIDITE

Dans tous les cas, les bois ne doivent pas dépasser 12% d'humidité dans les locaux chauffés, et une HR ≤ à 65%, te ≥ à + 8°C. En extérieur humidité ≤ à 18%, te à +5°C et humidité < à 80%HR. Pour éviter toute reprise d'humidité le bois devra être enrobé entièrement par un système micro poreux afin d'obtenir et de préserver son équilibre hygrométrique.

4) PEINTURE SUR ENDUIT CIMENT FACADE

Il faudra absolument vérifier leur dureté : les enduits ciments ne doivent être ni friables, ni pulvérulents.

Sur les sols, il faudra appliquer un fixateur et un ragréage avant la pose des revêtements de sols.

5) PEINTURE SUR ACIER GALVANISE (PENTURES DE VOLETS)

les travaux à effectuer avant la mise en peinture devront être conformes au D.T.U 59.1

5) TRAVAUX INTERIEURS

5.1 SUR PLATRE ET DERIVES DU PLATRE

Les travaux avant peinture s'effectueront conformément au DTU 59.1 mémento article 5.5.3

Après une couche d'impression, il bénéficie au maximum d'un enduisage en plein non repassé.

5.2 SUR PANNEAUX DE PLATRE PREFABRIQUES

Ils sont susceptibles d'importantes reprises d'humidité au stockage en particulier. Il faudra par conséquent vérifier son taux d'humidité avant mise en peinture et de prévoir une couche d'impression générale.

5.3 DANS LES ENDROITS HUMIDES

Pour être peints, le plâtre doit contenir moins de 5% d'eau. Entre 5 et 10%, il faudra utiliser avec précautions des peintures poreuses diluables à l'eau.

5.4 DURETE

Elle s'appréciera à l'onglet et devra être conforme aux indications du DTU 59.1 paragraphe 5.2.1. Si le plâtre est friable, il faudra le consolider à l'aide d'une impression fixante et pénétrante en phase solvant.

6) MENUISERIES INTERIEURES (pièces humides)

..préparation des supports : brossage, dégraissage, époussetage
..application d'une couche d'impression
..application d'un enduit maigre repassé à l'huile
..ponçage
..application de 2 couches de finition en peinture acrylique satin

REVETEMENTS MURAUX

I GENERALITES

1) STOCKAGE SUR LE CHANTIER

Les ouvrages livrés sur le chantier en attente de pose devront être stockés à l'abri des intempéries et des chocs. Les conditions de stockage devront être telles qu'ils ne subissent aucune déformation ou détérioration.

2) DEGATS DIVERS

Tous les frais entraînés par suite de dégradations résultant d'une protection, ou d'un stockage défectueux, d'un manque de précautions lors des travaux, seront supportés intégralement par l'entrepreneur défaillant et ne seront pas imputés au compte prorata (si celui-ci existe dans le cadre du marché).

3) CONTROLE AVANT POSE

Avant toute opération de pose, les contrôles suivants devront être effectués : exactitude des repères de référence, dans la limite des tolérances admises (niveaux, nus, axes), état des surfaces des parements recevant les ouvrages du présent lot.

II DEFINITION SOMMAIRE DES OUVRAGES ET REGLEMENTATION

1) TRAVAUX INCLUS

Les travaux du présent lot comprennent :

- la réception des supports effectuée contrairement avec les prestataires des lots ayant assuré leur exécution,
- la mise à la disposition des maîtres d'œuvre et d'ouvrage, d'échantillons des revêtements dans la gamme décrite ci-après,
- la fourniture et la pose des ouvrages décrits ci-après,
- la protection des revêtements en cours de travaux,
- la réfection des travaux défectueux avec remplacement des matériaux refusés,
- le nettoyage des revêtements à la fin des travaux.

2) TRAVAUX EXCLUS

Les travaux du présent lot ne comprennent pas :

- la protection des revêtements après les travaux du présent lot,
- le nettoyage des revêtements à la fin du chantier en dehors du nettoyage usuel,

3) CONFORMITE AUX NORMES - REGLEMENTS ET REGLES DE L'ART

Les textes notamment applicables sont :

- cahier des charges DTU,
- normes françaises de l'AFNOR,
- cahiers du CSTB,
- recommandations professionnelles,

DESCRIPTION DES OUVRAGES

PEINTURE INTERIEURE

a) SUR ENDUIT DE PLATRE LISSE (rez de chaussée) et EN PLAQUE DE PLATRE (combles)

Etat de finition recherché : FINITION **B** PEINTURE MATE ACRYLIQUE
Les travaux avant peinture s'effectueront conformément au DTU 59.1
LOCALISATION : plafonds de toutes les pièces sèches

Etat de finition recherché : FINITION **A** PEINTURE BRILLANTE EN PHASE AQUEUSE
Les travaux avant peinture s'effectueront conformément au DTU 59.1
LOCALISATION : plafonds des pièces humides (salles de bains, wc)

b) SUR MURS EN CARREAUX DE PLATRE (cloisons) et PLAQUE DE PLATRE (doublage extérieur)

Etat de finition recherché : FINITION **A** PEINTURE BRILLANTE EN PHASE AQUEUSE
Les travaux avant peinture s'effectueront conformément au DTU 59.1
LOCALISATION : plafonds des pièces humides (salles de bains, wc)

Etat de finition recherché : FINITION **A** PEINTURE DECORATIVE ACRYLIQUE à PAILLETES
Les travaux avant peinture s'effectueront conformément au DTU 59.1
LOCALISATION : murs des pièces sèches (séjour, salon)

c) SUR BOISERIES INTERIEURES

Etat de finition recherché : FINITION **A** PEINTURE BRILLANTE EN PHASE AQUEUSE
Les travaux avant peinture s'effectueront conformément au DTU 59.1
LOCALISATION : huisseries et portes de distribution des pièces humides (salles de bains, wc)

Etat de finition recherché : (teinte chêne moyen) FINITION **B** VERNIS SATINE
Les travaux avant peinture s'effectueront conformément au DTU 59.1
LOCALISATION : huisseries et portes de distribution des pièces sèches

REVETEMENTS MURAUX

a) PAPIER PEINT LAVABLE

Pose de papier peint de famille 1
Etat de finition recherché : FINITION **B**

LOCALISATION : pièces sèches (chambres, dégagements, escalier)

b) REVETEMENT PLASTIQUE

Pose de revêtement plastique vinyle
Etat de finition recherché : FINITION **B**

LOCALISATION : pièces humides (cuisine)

Code examen 510 23301

BEP FINITION

EP1 Ecrit

11/21

REVETEMENTS DE SOLS

Les travaux avant Pose de revêtements s'effectueront conformément au DTU 53.1 et 53.2

a) Pose de tapis aiguilleté en 2 m de large

LOCALISATION : pièces sèches (chambres)

c) pose dalles moquettes

LOCALISATION : pièces sèches (séjour, salon)

SUR BOISERIES EXTERIEURES

a) Les travaux avant peinture s'effectueront conformément au DTU 59.1

Etat de finition recherché : FINITION C LASURE SATINEE

LOCALISATION : volets, fenêtres et portes-fenêtres

b) Les travaux avant peinture s'effectueront conformément au DTU 59.1

Etat de finition recherché : FINITION B PEINTURE BRILLANTE EN PHASE SOLVANT

LOCALISATION : pentures de volets

SUR MURS EXTERIEURS

a) Les travaux avant peinture s'effectueront conformément au DTU 42.1

Etat de surface enduit de ciment taloché neuf

Etat de finition recherché : FINITION AVEC UN REVETEMENT D'IMPERMEABILITE DE
CLASSE I3

LOCALISATION : toute la façade de la maison

DECORMIX

FICHE TECHNIQUE N° 901 - Novembre 1993

PROCESSUS.

IMPRESSION ADAPTÉE AU SUPPORT	IMPRIMUR, IMPRICRYL, VIGORPRIM ou EXPRIM si nécessaire, selon nature du fond
1 ^{re} couche	DECORMIX COUCHE PREMIERE à 0,400 à 0,500 l/m ²
2 ^{de} couche	DECORMIX FINITION à 0,200 l/m ²

Se reporter aux Fiches Techniques correspondantes.

SUPPORTS ET FONDS – PREPARATION.

- SUPPORTS :**
 - Neufs : conformes au DTU 59.1. Plâtre, ciment, bois, métaux.
 - Anciens : de même nature que les supports neufs, recouverts ou non d'anciennes peintures. Une reconnaissance préalable est nécessaire pour déterminer la nature des préparations et des impressions éventuelles.
- PREPARATIONS :**
 - Conformes au DTU 59.1 pour un parement de classe courante.

APPLICATIONS.

- MATERIEL D'APPLICATION :**
 - DECORMIX COUCHE PREMIERE : Empâtage : rouleau texturé à poil long. Finition : rouleau nid d'abeilles.
 - DECORMIX FINITION : rouleau texturé à poil long ou rouleau "patte de lapin" pour petites surfaces.
- DILUTION :**
 - DECORMIX COUCHE PREMIERE : ajouter 0,4 l d'eau par bidon de 15 litres.
 - DECORMIX FINITION : prêt à l'emploi. Ne pas diluer.
- MODE D'APPLICATION :**
 - Déposer grassement DECORMIX COUCHE PREMIERE au rouleau texturé à poil long. Ne pas tirer. Finir au rouleau nid d'abeilles pour obtenir l'aspect poché. 24 heures après application de DECORMIX COUCHE PREMIERE, répartir régulièrement DECORMIX FINITION, au rouleau texturé à poil long, en évitant toute surcharge. Pochonner les réchamps de préférence avec le rouleau "patte de lapin".
 - DECORMIX FINITION peut se travailler longtemps, d'où la possibilité d'éclaircir l'aspect avec un rouleau sec ou de recharger.
- NETTOYAGE DU MATERIEL :**
 - Pour DECORMIX COUCHE PREMIERE : à l'eau.
 - Pour DECORMIX FINITION : au White-Spirit ou au Solvant Naphta.
- PRECAUTIONS D'EMPLOI :**
 - Conditions d'application conformes au DTU 59.1. Ne pas surcharger DECORMIX FINITION.

CLASSIFICATION AFNOR	
NF T 36005	
COUCHE PREMIERE	FINITION
Famille I - classe 7b2	Famille I - classe 7b1

DECORMIX

FICHE TECHNIQUE N° 901 - Novembre 1993

DEFINITION.

- Revêtement décoratif acrylique à paillettes multicolores.

DESTINATION.

- INTERIEUR NEUF/ENTRETIEN
Décoration et protection de murs d'habitations individuelles ou collectives (cages d'escaliers, halls, bureaux, dégagements, circulations, etc.).

PROPRIETES.

- Permet de réaliser, en 2 couches seulement, des revêtements multicolores hautement décoratifs.
- Résistant.
- Garnissant.
- Facile à mettre en œuvre et à entretenir.



Rouleau



Neuf et Renovation



Mur

CARACTERISTIQUES.

• ASPECT EN POT :		• SECHAGE (à 20° C - 65 % HR) :	
DECORMIX COUCHE PREMIERE : pâte.	DECORMIX FINITION : gel à paillettes.	DECORMIX COUCHE PREMIERE : Sec : 4 heures Recouvrable : 24 heures	DECORMIX FINITION : Sec : 8 heures Recouvrable : 24 heures
• ASPECT DU FEUIL SEC :		• CONSOMMATION :	
poché rond satiné à paillettes multicolores.		DECORMIX COUCHE PREMIERE : 0,400 à 0,500 l/m	DECORMIX FINITION : 0,200 l/m
• TEINTES :		• CONDITIONNEMENT * :	
30 teintes du nuancier.		DECORMIX COUCHE PREMIERE : 15 litres.	DECORMIX FINITION : 5 litres et 20 litres.
• MASSE VOLUMIQUE : kg/dm³		• CONSERVATION :	
DECORMIX COUCHE PREMIERE : 1,35 ± 0,1 (Norme LS n° 1)	DECORMIX FINITION : 0,9 ± 0,05 (Norme LS n° 1)	1 an en emballage d'origine non entamé. Conserver à l'abri du gel.	
• EXTRAIT SEC :		• HYGIENE ET SECURITE :	
DECORMIX COUCHE PREMIERE : En poids (Norme LS n° 2) : 60 % ± 2 En volume (théorique) : 46 % ± 2	DECORMIX FINITION : En poids (Norme LS n° 2) : 31 % ± 2 En volume (théorique) : 22 % ± 2	DECORMIX COUCHE PREMIERE : produit en phase aqueuse. non soumis à étiquetage.	DECORMIX FINITION : Inflammable. Ne pas respirer les aérosols. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
		• POINT ECLAIR :	
		compris entre 21 et 55 C.	

* Vente au kg jusqu'à épuisement des stocks. Consulter le tarif.

MISE EN ŒUVRE

PHASE
AQUEUSE

PANTEX 900

FICHE TECHNIQUE N 105 Décembre 1993

PROCESSUS.

	INTERIEUR				EXTERIEUR
	Plâtres et Dérivés	Bois	Métaux	Mortier de ciment et dérivés	Mortier de ciment et dérivés
IMPRESSION ou PRIMAIRE d'adhérence	IMPRIMUR	EXPRIM	BLANCINIUM ou VIGORPRIM		Selon porosité et pulvérencence résiduelle des fonds IMPRIDERME P
FINITION	2 couches PANTEX 900	2 couches PANTEX 900	2 couches PANTEX 900	2 couches PANTEX 900	2 couches PANTEX 900

Se reporter aux fiches techniques correspondantes

SUPPORTS ET FONDS - PREPARATION.

- **SUPPORTS :**
 - Neufs : durs, sains, compacts et secs.
 - EN INTERIEUR : tout fond visé dans le DTU 59.1
 - EN EXTERIEUR : béton brut conforme au DTU 23.1, enduit à base de liants hydrauliques conforme au DTU 23.1, panneaux de fibre ciment.
 - Anciens : de même nature que les supports neufs recouverts ou non d'anciennes peintures ou d'anciens revêtements. Ils doivent faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations et la couche d'impression.
- **TRAVAUX PREPARATOIRES**
Ils se feront conformément au DTU 59.1 et seront réalisés avec le plus grand soin. Si nécessaire, assainissement fongicide et algicide avec le LIQUIDE 542.

APPLICATIONS.

- **MATERIEL D'APPLICATION :**
 - Rouleau texturé.
 - Pistolet pneumatique : buse de diamètre 18/10 mm
 - Pistolet sans air : buse de diamètre 50 à 60/100 mm
- **DILUTION :**
 - Au rouleau : ajouter 2 litres d'eau environ par bidon de 30 kg
 - Au pistolet sans air : ajouter 3 litres d'eau environ par bidon de 30 kg.
- **MISE A LA TEINTE :**
Par mélange avec PANTEX 1300 de tons vifs ou par mélange avec nos colorants universels PANTINT (3 % maximum) pour les tons pastel.
- **NETTOYAGE DU MATERIEL :**
A l'eau si le produit a séché, aux solvants ou au DECAPANT GS PEINTURES.
- **PRECAUTIONS D'EMPLOI :**
Sur papiers peints, contrôler s'il n'y a pas de remontée de colorants.
Conditions climatiques d'application conformes au DTU 59.1.
 - En extérieur, température superficielle du support inférieure à 30° C et température ambiante supérieure à 5° C.
Ne pas appliquer par temps de gel ou d'averse menaçante.
 - En intérieur, température ambiante supérieure à + 8° C et hygrométrie relative inférieure à 60 %.
 Il est déconseillé d'utiliser, en Façade, des teintes dont le coefficient d'absorption solaire est supérieure à 0,7 (teintes soutenues dont l'indice de luminance lumineuse Y est inférieur à 35 %) sur des surfaces pouvant être exposées au soleil (principalement exposition Sud à Ouest)

CLASSIFICATION AFNOR

NF T 36005 P 84403

PHASE
AQUEUSE

PANTEX 900

FICHE TECHNIQUE N 105 Décembre 1993

DEFINITION.

- Peinture mate en dispersion aqueuse aux copolymères acryliques.

DESTINATION.

- **EXTERIEUR/INTERIEUR**
SUPPORTS NEUFS/ FACADES EN SERVICE
Décoration des fonds usuels du bâtiment. En application directe ou, s'il y a lieu, après une couche d'impression ou un primaire d'adhérence.

PROPRIETES.

- Résiste aux intempéries.
- Laisse respirer le support.
- Peut être livré en qualité fongicide/algicide, recommandée dans les ambiances propices au développement de mousses, algues et moisissures.

INTERIEUR



Phase aqueuse



Mat



Brusse



Rouleau



Pistolet

CARACTERISTIQUES.

• ASPECT EN POT : liquide, légèrement thixotropé.	• SECHAGE (à 20° C - 65 % HR) : Sec : 1 heure environ Redoublable : 4 heures environ.
• ASPECT DU FEUIL SEC : mat.	• RENDEMENT : 1 ^{re} couche : 4 à 5 m ² /kg environ 2 ^e couche : 5 à 6 m ² /kg environ Variable selon la porosité et la granulométrie des fonds.
• TEINTES : En stock : blanc En machines à teinter : teintes NP du nuancier chromatic. Teintes 8-6-4 du nuancier Mat-Velours. Teintes pastel du nuancier Façade. Sur commande : teintes 2-1 du nuancier Mat-Velours. Teintes du nuancier Façade (sauf celles indiquées).	• CONDITIONNEMENT : Selon teinte : 1 kg, 5 kg et 30 kg net.
• MASSE VOLUMIQUE (mesurée)* : kg/dm³ (norme LS n° 1) : 1,5 ± 0,1	• CONSERVATION : 1 an en emballage d'origine non entamé Conserver à l'abri du gel.
• EXTRAIT SEC (calculé)* : En poids : (61,3 ± 2)% En volume : (40,3 ± 2)%	• HYGIENE ET SECURITE : produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.

* en blanc

La présente notice a pour but d'informer votre clientèle sur les propriétés de votre produit. Les renseignements qu'elle fournit sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un échantillon sous d'opérations en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes en vigueur. L'évolution de la norme est permise sans préavis. L'appareil à tout moment, sans autre avis de nos services que la présente notice n'a pas été modifié par une édition plus récente.

Code examen 510 23301

BEP FINITION

EP1 Ecrit

DT 14/21

LASURE PHASE AQUEUSE

Support : Bois et dérivés	Subjectile : Bois massif, essences adaptées. Qualité du subjectile conforme au DTU 59.1	Utilisation : Menuiseries, portes fenêtres, volets. Parements verticaux. Bandeaux, frises, gardes-corps, etc.
Localisation : Surfaces verticales		

Extérieur
Neuf

04/01/04

Processus : Finition C Satiné

PREPARATION DES SUBJECTILES (se reporter au DTU 59.1):

- Qualité de surface:
- Sciage propre ou rabotage ou ponçage au gros grain

AVANT POSE:

- Brossage des salissures, essuyage, dépoussiérage soignés.
- De par leur texture, certaines essences de bois sont difficilement imprégnables avec les lasures; en tenir compte dès le début.
- Certaines essences de bois (exemple: IROKO) demanderont, en outre, avant toute application de vernis, un fort dégraissage aux solvants (DILUANT EPOXY N°1) suivi d'un ponçage soigné.

• LISWOOD O'SATIN (1)

- Essuyage éventuel

APRES POSE (2) :

- LISWOOD O'SATIN
- LISWOOD O'SATIN
- Une couche supplémentaire de FINITION sera donnée sur les surfaces inclinées à moins de 45° par rapport à l'horizontale (et en insistant particulièrement sur les zones où l'eau se recueille ou pourrait stagner.

Exemples dessus de main courante ou de lisse, jet d'eau, etc.)

Observations :

* Ces processus sont des processus types. Pour obtenir la solution technique la plus adaptée à votre chantier, consulter nos services technico-commerciaux.

(1) En présence d'imperfections importantes ou de nuances, il est possible d'unifier les surfaces à l'aide de LISWOOD O'PAQUE dilué de 5 à 10 % d'eau.

Ne pas appliquer la version incolore en extérieur.

(2) Ne pas appliquer la version incolore en extérieur.

Seigneurie
Pour main de main

FURIDEP. Direction Bâtiment. 20, rue Gallieni. BP 22. 93001 Bobigny Cedex. Tél : (1) 49 42 45 45. fax : (1) 48 43 53 21

Heuga. *Universal*

585

U3P3 M3



SPECIFICATIONS

Description	DIN 61151	Dalle de moquette bouclée. Fine tige 1/10
Composition		100% Polyamide BCF Antron
Poids total	DIN 53854	4540 g / m2 ± 7,5%
Poids de fibre		500 g / m2 ± 5%
Epaisseur totale	DIN 53855	6,3 mm ± 0,3 mm
Hauteur de la fibre	DIN 54325	3 mm ± 0,4 mm
Densité du tuft en m2		144000 ± 5%
Sous-couche	DIN 61151	Graphlex : Mexphalte + Polymère + 2 nappes de fibre de verre
Envers		Polypropylène noir
Dimensions		30 cm x 50 cm ± 0,05%
Nbre de dalles par bobine		20 (5m2)
Coloris		4
Classement	U3P3	Avis Technique du CSTB n° 12 92 730

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

★ ★ ★ ★ ★ (résistance optimale)

COMPORTEMENT A L'USURE ET AU POINÇONNEMENT

Comportement sous chaise à roulettes DIN 54324 Ir = 2,4

STABILITE DIMENSIONNELLE

Vis à Vis variations hygrométriques ISO 2551 - 0,15% + 0,05%

COMPORTEMENT ACOUSTIQUE

Efficacité au bruit de choc Δ L DIN 52210 26 dB

Coef. d'absorption phonique DIN 52212 250Hz = 0,02, 1000Hz = 0,16, 4000Hz = 0,55

PROPRIETES ELECTROSTATIQUES

Résistance verticale a TEST
40% d'humidité relative - Ohms IBM/ICL 1.10⁹ Traitement COMPUTERGUARD spécial salles informatiques

Test du marcheur Volt ISO TR 6356 < 2000 ANTISTATIQUE PERMANENT

CLASSEMENT FEL NFP 92506 M3 - Panneau radiant PV n° 92-34080

SOLIDITE DES COLORIS

A la lumière DIN 54004 7

A l'eau DIN 54006 4

Au frottement DIN 54021 3-4

MISE EN OEUVRE

Pose libre sur sol dur, plan et sec par calage des dalles les unes contre les autres - application d'un produit de préparation sur sol glissant, sur panneau à base de bois, sur chape ciment sans enduit de lissage, sur plancher technique, dans les grands locaux de dimensions supérieures ou égales à 12m. Les dalles ne devront en aucun cas être collées. Conformément au "Cahier des Prescriptions Techniques de Mise en Oeuvre des dalles Plombantes Amovibles" (Cahier du CSTB n° 2193 - Livraison 283 - Oct. 87).

GARANTIE

Sans sous réserve que les impératifs de mise en oeuvre ainsi que le lieu d'utilisation et les conseils d'entretien aient été respectés

DESCRIPTIF TYPE

Dans les locaux suivants sera pose un revêtement de sol textile tuité bouclé en fibre Polyamide Antron antistatique permanent sur sous couche Graphlex en dalles "plombantes" de 50x50 cm du type 585. Ce revêtement est prévu pour un classement U3P3 et M3. Le choix portera sur 4 coloris dans la gamme du fabricant. La pose de ce revêtement s'effectuera sans collage par un bon calage des dalles les unes contre les autres sur un support non glissant, plan, dur et sec, conforme au "Cahier des Prescriptions Techniques de mise en oeuvre des dalles plombantes amovibles" (cahier du CSTB n° 2193 - livraison 283 - Oct. 87).

Interface Heuga se réserve la possibilité de modifier les caractéristiques ci-dessus (Edition 08/92)

INTERFACE Heuga.

Domaine Technologique de Saclay - Immeuble Diamant - 4, rue René Fizeau - 91892 ORSAY CEDEX

Tél : (1) 69 85 19 19 - Télex : 504 086 - Fax : (1) 69 85 32 47

Salon d'exposition

32, rue du Fg St-Honore - 75008 Paris - Tél : (1) 42 66 46 70 - Fax : 42 66 00 45

Agences commerciales

LYON : 15, quai Jean Moulin - 69002 Lyon - Tél. 78 37 01 47 - Télex : 805 635 - Fax : 78 42 12 81

STRASBOURG : 20, allée de la Robensau - 67000 Strasbourg - Tél. 88 56 26 80 - Télex : 880 196 - Fax : 88 24 22 17

BRUXELLES : 12, rue de la Chapelle - 1050 Brussels - Tél. 39 20 98 29 - Fax : 39 21 21 44

DU PONT ANTRON
EXCEL
FIBRE POUR MOQUETTES
BATIMENTS



Code examen 510 23301

BEP FINITION

EP1 Ecrit

DT 15/21

PAN SUPER SATIN



Application 1 ^{re} couche : Finition intérieure :	1 couche de PAN SUPER LAK dilué à 30% de White Spirit. 1 couche de PAN SUPER LAK pur et 1 couche de PAN SUPER SATIN .
Préparation des supports :	<ul style="list-style-type: none">• TRAVAUX D'ENTRETIEN- Anciennes lasure en bon état, lavage, ponçage, dépoussiérage.- Anciennes peintures, anciens vernis ou lasure en mauvais état, décapage, rinçage.
Application 1 ^{re} couche : Finition intérieure :	1 couche de PAN SUPER LAK dilué à 30% de White Spirit. 1 couche de PAN SUPER LAK pur et 1 couche de PAN SUPER SATIN .
Matériel d'application :	Brosse (ne pas diluer) Pistolet (ajuster la dilution en ajoutant 15% de White Spirit).
Dilution :	Ne pas diluer.
Nettoyage du matériel :	White Spirit.
Observations :	A n'utiliser qu'en couche de finition sur PAN SUPER LAK afin de conserver la transparence du système. Ne pas utiliser en extérieur. Ne pas appliquer sur bois humides ou exsudant des huiles anti-siccatives.

Conservation

- 1 an en emballage hermétique d'origine.

Hygiène et sécurité

- Inflammable.
Ne pas respirer les vapeurs : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

PAN SUPER SATIN



Vernis alkyde satiné



Classification

- NF T 36-005 - Famille I - Classe 4 a.

Définition

- Vernis satiné incolore à base de résines alkydes longues en huiles.

Domaines d'emploi

- Intérieur.
- Utilisable en couche de finition sur **PAN SUPER LAK** quand un aspect satiné est demandé.

Principales qualités

- Très bon arrondi.
- Satiné uniforme, s'apparentant à un aspect ciré.

Caractéristiques

Aspect du film sec :	Satiné tendu
Composition :	Résines alkydes. Matière volatile : White Spirit.
Extrait sec volumique :	Env 34%
Masse volumique :	0,90 ± 0,05 g/cm ³
Viscosité à 20°C :	8-10 poises Drage.
Temps de séchage à 20°C et 65% d'humidité relative :	Sec au toucher : 6 heures. Recouvrable : 24 heures.
Rendement moyen en surface :	10 à 12 m ² /litre.
Nuances :	Incolore
Conditionnement :	1 litre - 5 litres

Mise en œuvre

Préparation des fonds :	Les supports devront être réceptionnés et préparés conformément aux dispositions de la norme NF P 74.201 (réf. DTU 59.1).
Support admissible :	Application sur PAN SUPER LAK uniquement.
Préparation des supports :	<ul style="list-style-type: none">• TRAVAUX NEUFS- Ponçage, dépoussiérage.- Isoler les noeuds et poches de résines, après grattage de celles-ci, des bois résineux.- Dégraissage des bois exotiques (Sipo - Niangon).

Henkel

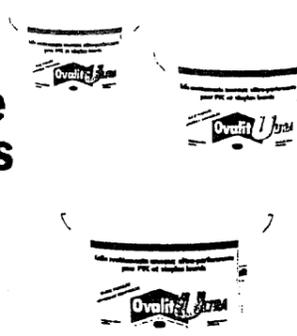
COLLES & ÉTANCHÉITÉ BÂTIMENT

Ovalit

Ovalit Ultra

Colle pour revêtements muraux ultra-performante pour PVC et vinyles lourds

- Glisse parfaite
- Adhérence renforcée
- Idéale en milieu humide
- Spéciale poses délicates



COMPOSITION

Colle prête à l'emploi en dispersion aqueuse à base de résines synthétiques renforcées

UTILISATIONS

Ovalit ULTRA est idéale pour la pose de tous les revêtements muraux plastiques et vinyles (PVC), même lourds, c'est à dire :

- PVC expansés sans envers
- Mousses vinyliques sur support tissé, non tissé, polyester ou minéral
- Tissus vinyles à envers papier, textile, non tissé, polyester ou minéral.

Ovalit ULTRA convient également pour :

- tous les textiles sur molleton, les fils à fils contrecollés sur papier, les floqués (imitation de daim) à envers papier ou non tissé ;
- les toiles de verre, la mousse de latex (ou SBR), les frises décoratives, les revêtements muraux à base de granulats de pierre naturelle sur envers toile de verre, jusqu'à 1200g/m², le polystyrène expansé de 2 à 5 mm, le polyéthylène extrudé et supporté.

Ovalit ULTRA est particulièrement adaptée pour :

- les poses exposées à la condensation ou dans des pièces humides (cuisines, salles de bains) ;
- les poses réputées difficiles (ex : revêtements « nerveux », rénovation, plafonds, angles sortants)

CONDITIONNEMENT

TYPE D'EMBALLAGE	PONDS NET PAR EMBALLAGE	PALETTISATION
SEAU ROND PLASTIQUE	3 kg	72 seaux
SEAU ROND PLASTIQUE	10 kg	33 seaux
SEAU OVALE PLASTIQUE	18 kg	24 seaux

PRÉPARATION DU SUBJECTILE

Le subjectile (autres appellations : fond ou support) doit être propre, sain, sec, solide, lisse, plan, normalement absorbant, et non exposé à des remontées d'humidité.

Enlever les anciens papiers peints ou revêtements muraux et les badigeons avec Metylan Décolleur actif.

Dépolir les peintures par lessivage alcalin, rincer et laisser sécher.

Poncer ou gratter si nécessaire, puis dépoussiérer. Eliminer toutes salissures et contaminations, chimiques ou biologiques. Supprimer les coups de crayon, traits de niveau, graffitis etc ...

Reboucher trous et fissures avec un enduit approprié.

Traiter les murs neufs, trop absorbants, friables ou poudreux avec Metylan I 200.

Remédier aux disparités des fonds ne présentant pas une uniformité de teinte, par l'application d'une impression maigre. Eviter l'utilisation d'impressions riches, nourrissantes et imperméables, ou de mélanges susceptibles de bloquer les fonds. Laisser sécher avant de commencer la pose.

POSE

Bien remuer la colle avant utilisation.

1) Revêtements collés en Plein

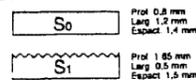
Encoller suffisamment et uniformément le support sur une surface correspondant à un lé, à l'aide d'un rouleau à peindre (mouton) ou d'une spatule finement dentelée en travaillant de bas en haut. Afficher le premier lé en suivant la ligne tracée sur le mur. Maroufler soigneusement de haut en bas du milieu vers l'extérieur, afin de favoriser le transfert de colle et pour chasser l'air emprisonné à l'aide d'une spatule plastique ou d'un rouleau marouffleur, sans faire ressortir la colle au joint. Agrafer au ras du plafond et des plinthes ou contre les montants des portes et fenêtres avec un cutter à lame fine. Faire glisser la lame (fréquemment renouvelée) en la guidant le long d'une spatule à maroufler. Les

Ovalit Ultra

autres les sont positionnés dans le même sens (ou inversés s'il y a lieu) selon l'ordre établi lors de la découpe. L'application des lés se fait bord à bord, ou par recouvrement selon les conseils du fabricant. En cas de pose par recouvrement, superposer le 2^{ème} lé d'environ 3 à 5 cm sur le précédent. Couper les 2 épaisseurs en même temps en partant du haut avec un cutter à lame fine, en se guidant le long d'une règle de colleur bombée, sans relever la lame. Dégager les chutes. Procéder à un léger apport de colle si nécessaire. Fermer le joint en maroufflant délicatement. En cas de pose à joints vifs, poser les lés bord à bord. Maroufler et agrafer comme précédemment. Si nécessaire (et sauf avis contraire du fabricant) retravailler les joints rebelles avec une roulette. Pour un travail soigné, éponger immédiatement à l'eau claire les débordements éventuels de colle sur plafonds, corniches, menuiseries, tuyauteries, etc ... les taches de colle doivent être éliminées à l'état frais.

OUTILS

En fonction du revêtement.



OBSERVATIONS

- La reconnaissance des supports appartient à l'applicateur qui engage sa responsabilité et qui, le cas échéant, est tenu de signaler les problèmes, formuler les réserves, et proposer des solutions.

La norme NF P 74 - 204 - 1 et 2 référence DTU 59.4 « mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux » sert de document de référence.

- Se reporter aux prescriptions de pose des fabricants de revêtements.

DONNÉES TECHNIQUES

Couleur	blanc
Consistance	onctueuse
Valeur du pH	6,5 à 7,5
Poids spécifique	1,0 kg / litre environ
Consommation	collage en plein : 150 à 200 gms/ m ² *
Temps de gommage	- cas courant : néant - pose difficile : 5 à 10 mn **
Temps ouvert	30 à 35 mn
Prise finale acquise après	24 à 48 h **
Résistance à l'humidité	bonne (seul humidité permanente)
Point éclair	néant
Étiquetage de danger	néant
Stockage	12 mois à l'abri du gel. Craint le gel

* Selon le revêtement à coller

** Selon la température, l'humidité ambiante et le degré d'absorption du support

LES AUTRES PRODUITS DE LA GAMME OVALIT

Ovalit M	Colle revêtements muraux à envers papier ou textile
Ovalit V	Colle spéciale toiles de verre à peindre
Ovalit P	Colle spéciale Dalles plafonds, Isolants et polystyrène
Ovalit F	Colle surpuissante spéciale fonds non absorbants

- Eviter toute bavure de colle sur le revêtement.
- Nettoyer à l'eau les outils avant que la colle ne sèche.
- Pour choisir la colle convenant à des revêtements non mentionnés dans cette fiche technique, se reporter aux tableaux de préconisation Metylan - Ovalit.
- Craint le gel
- Une équivalence d'Ovalit ULTRA dans d'autres pays d'Europe est Ovalit Vinyl Kleiber
- Non inflammable.
- Conserver hors de la portée des enfants.

Ovalit ULTRA est préconisée par la plupart des fabricants de revêtements muraux.

Respecter les prescriptions de pose des fabricants. Ces indications sont basées sur des essais précis et sur l'expérience acquise dans la pratique. Etant donné la diversité des matériaux et des méthodes de travail, elles ne peuvent constituer que des recommandations. Le poseur doit adapter son travail aux conditions locales. De ce fait, nous ne pouvons engager notre responsabilité, même vis à vis de tiers. En cas de doute, nous conseillons de procéder à des essais. Nous garantissons que ce produit est livré dans une qualité suivie.

Henkel

COLLES & ÉTANCHÉITÉ BÂTIMENT

161, rue de Silly
92100 Boulogne-Billancourt
Service Technique
01 42 04 07 07

Code examen 510 23301

BEP FINITION

EP1 Ecrit

DT 17/21

FICHE TECHNIQUE

Préconisations de collage*

- Préconisation Ovalit
- Peut servir



Pose des revêtements muraux textiles

- Envers papier, non-tissé/initissé ● ○ (1)
- Envers floqué, textile, molleton ● ○ (1)
- Envers mousse — collage en plein ● ○ (1)
- collage périphérique ● ○ (1)

Pose des revêtements muraux vinyles, PVC

- Sur envers papier, textile, non-tissé/initissé ● ○ (2)
- Sur envers tissé, polyester, minéral ● ○ (2)
- Mousse PVC sans envers ● ○
- Tous vinyles ● ○

Toiles de verre à peindre

- Toiles de verre à peindre traditionnelles, préparées et colorées ● ○

Pose des revêtements isolants

- Polystyrène expansé et extrudé ● ○
- Mousse de latex ● ○
- Polyéthylène extrudé et supporté ● ○
- Liège épais jusqu'à 5 mm ● ○
- Granulats de bois, cellulose ● ○
- Panneaux isolants : polyester, polyuréthane, laine de verre, laine de roche ● ○
- Revêtements isolants épais ● ○
- Molleton ● ○

Pose d'éléments décoratifs

- Polystyrène et polyuréthane ● ○
- Dalles plafond ● ○
- Granulats de pierre ● ○

Fonds non absorbants

(1) Préconisé sur fonds bloqués (2) Préconisé sur fonds pas assez absorbants

Subjectiles plâtre

Tableau 2 : Cloisons et doublages en panneaux ou carreaux de plâtre lisse
(3 m² à 8 m² et panneau hauteur d'étage conforme à la norme NF P 72 - 301 exécutés suivant prescription de la norme NF P 72 - 202 « référence 25.31 » et aux avis techniques et plafonds et autres ouvrages en staff) Travaux intérieurs

Subjectile	Etat de finition recherché (1)		brossage métallique	époussetage	impression (2)	rebouchage (3)	enduit non repassé(3)	enduit repassé(3)	ponçage époussetage	couche intermédiaire	révision	couche de finition
	Mat	Saliné Brillant (*)										
parement	finition C			X	X							X
	finition B		X	X	X		X		X	X		X
lisse	finition A		X	X	X	X	X		X	X	X	X

* Dans les locaux très humides en conditions d'utilisation, les produits mis en œuvre doivent répondre aux exigences du tableau E3 figurant en annexe E

(1) La finition C et la finition B sont d'aspect poché. La finition A est d'aspect finement poché ou lisse. L'application de peinture en finition « tendue » ne s'exécute que pour des travaux de finition spécifique sur prescription spéciale (voir DTU § 6.6.1.3). D'autres aspects décoratifs peuvent être obtenus (voir DTU § 3.2.2.2)

(2) Facultative selon les prescriptions du paragraphe 6.5.1.3

(3) Un même type d'enduit peut convenir à toutes les opérations. L'aspect est lisse ou structuré. En aspect structuré, le détail des opérations est défini dans les documents particuliers du marché.

Note : Il ne doit pas y avoir de colle rabattue en excès sur les éléments de cloisons au droit des joints.

Subjectiles plâtre

Tableau 3 : Plaques de parement en plâtre à épiderme cartonné
(conforme à la norme NF P 72 - 302 exécutés suivant prescriptions des normes NF P 72 - 203 « référence 25.41 » et NF P 72-204 (réf DTU25.42) Travaux intérieurs

Subjectile	Etat de finition recherché (1)		époussetage	impression (2)	rebouchage (3)	Révision des joints (3)	enduit non repassé ou ratissage (3)	Enduit repassé (2)	Ponçage époussetage	Couche intermédiaire	révision	couche de finition
	Mat	Satiné / Brillant(*)										
Plaque de	finition C		X	X								X
Parement en	finition B		X	X	X	X	X		X	X		X
plâtre	finition A		X	X	X	X		X	X	X	X	X

* Dans les locaux très humides en conditions d'utilisation, les produits mis en œuvre doivent répondre aux exigences du tableau E3 figurant en annexe E

(1) La finition C et la finition B sont d'aspect poché. La finition A est d'aspect finement poché ou lisse. L'application de peinture en finition « tendue » ne s'exécute que pour des travaux de finition spécifique sur prescription spéciale (voir DTU § 6.6.1.3) D'autres aspects décoratifs peuvent être obtenus (voir DTU § 3.2.2.2)

(2) voir paragraphe 6.5.1.3

(3) Un même type d'enduit peut convenir à toutes les opérations. L'aspect est lisse ou structuré. En aspect structuré, le détail des opérations est défini dans les documents particuliers du marché.

Subjectiles bois et dérivés

Tableau 15 : - Travaux extérieurs
Vernis et lasure

Subjectiles bois admis	VERNIS (1) (4)										LASURE (4)				
	Qualité de surface	Etat de finition recherché		brossage	impression (2)	ponçage	verniss première couche	ponçage	verniss deuxième couche	Qualité de surface sciage propre ou rabotage ou poncé au gros grain	état de finition recherché mat satin	brossage	impression (2)	couche intermédiaire	couche de finition
		Satiné	Brillant												
bois massif contre-plaqué (5)	poncé	finition B		X	X		X	X	X	propre ou rabotage ou poncé au gros grain	finition C (3)		X	X	X
		finition A		X	X	X	X	X	X		finition C (3)				

(1) Suivant nature du vernis, des précautions et traitements appropriés sont appliqués sur certaines essences exotiques telles que le teck, l'iroko, le doussié

(2) L'impression conditionnant la durabilité des ouvrages doit être exécutée de préférence en atelier par le fabricant ou le corps d'état concerné, ou à défaut, sur chantier avant pose, à l'abri des intempéries. L'impression et la couche intermédiaire peuvent être un produit spécifique ou le même produit employé pour la finition.

(3) En travaux extérieurs, l'état de finition reflète celui du subjectile et les critères de qualité à rechercher en priorité sont la protection et la durabilité.

(4) Le maître d'ouvrage ou son représentant doit s'assurer que ce qu'il prescrit pour l'extérieur est compatible avec l'existant intérieur (voir DTU § 6.5.4.4.)

(5) A l'extérieur, les seuls panneaux utilisables sont les contreplaqués extérieurs selon la norme NF B 54 - 161 (DTU § 6.5.2.1.)

Henkel

COLLES & ÉTANCHÉITÉ BÂTIMENT

Thomsit

Thomsit T 425

Tackifiant pour dalles plombantes amovibles (D.P.A.)



- Maintient les dalles plombantes sans les coller (anti-dérapant)
- Convient sur tous supports
- Sans solvant

COMPOSITION

Dispersion spéciale en phase aqueuse avec des composants renforçant l'adhésivité permanente (sans solvant).

CONDITIONNEMENTS

TYPE D'EMBALLAGE	POIDS NET PAR EMBALLAGE	PALETTISATION
JERRICAN	10 KG	60

UTILISATIONS

Adhésif spécial en phase aqueuse pour la pose antidérapante de Dalles Plombantes Amovibles, moquette ou PVC, à envers :

- Non-tissé
- PVC
- Polyoléfine amorphe

Utilisation sur tout support ciment (enduit de lissage, chape), parquet, faux plancher (bois contreplaqué, CTBH, CTBX, métal) ainsi que sur revêtements anciens bien adhérents (PVC, dalles semi flexibles, linoléum).

Convient sur sol chauffant et résiste aux sièges à roulettes avec un revêtement adapté.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Le support doit être propre, sec en permanence, adhérent, exempt de toute fissure et substance polluante, et conforme aux normes et réglementations nationales en vigueur. Sur support très absorbant, deux applications successives de Thomsit T425 peuvent être nécessaires.

MODE D'EMPLOI

Bien agiter l'emballage avant l'utilisation. Appliquer la Thomsit T 425, avec un rouleau en mousse, régulièrement sur toute la surface. L'adhésivité de la surface peut être ajustée par variation de la quantité appliquée. Sur support dense, utiliser un rouleau en mousse fine et sur support absorbant un rouleau en mousse grossière. Éviter toute pénétration du produit dans les joints des faux planchers. Appliquer les dalles en respectant un temps de gommage de 30 minutes minimum.

Remplacement des dalles :

Lorsque les dalles doivent être changées même après une longue période, celles-ci peuvent être retirées du support sans aucun problème en exerçant uniquement une traction. Dans la plupart des cas, le support sera toujours poissant et permettra donc de replacer instantanément de nouvelles dalles.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS

- La reconnaissance des supports appartient à l'applicateur qui engage sa responsabilité et qui, le cas échéant, est tenu de signaler les problèmes, formuler les réserves, et proposer les solutions.
- Lors d'une pose sur sols chauffants, ceux-ci doivent être conformes aux DTU en vigueur et aux cahiers des charges du CSTB.
- Bien respecter les délais de séchage de la dalle et/ou de la chape.
- Ne pas verser dans les conduits d'évacuation, les égouts ou la terre.
- Craint le gel.
- Conserver hors de la portée des enfants.

Ces indications sont basées sur des essais précis et sur l'expérience acquise dans la pratique. Etant donné la diversité des matériaux et des méthodes de travail, elles ne peuvent constituer que des recommandations. L'utilisateur doit adapter son travail aux conditions locales. De ce fait, nous ne pouvons engager notre responsabilité même vis-à-vis de tiers. En cas de doute, nous conseillons de procéder à des essais. Nous garantissons que ce produit est livré dans une qualité suivie. Consulter notre fiche technique.

Compte tenu de l'évolution technique permanente, les informations ci-dessus peuvent être mises à jour sans préavis. De ce fait, il appartient à l'utilisateur de s'assurer que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Thomsit T 425

OUTIL



DONNÉES TECHNIQUES

Couleur	blanc crème
Consistance	fluide
Valeur du pH	7,0 - 7,5
Poids spécifique	environ 1,02 kg/litre
Consommation	- sur supports non absorbants : env. 100 g/m ² - sur supports absorbants: env. 150 g/m ²
Temps de gommage	minimum 30 min*
Temps ouvert	infini hors poussière, sinon 24 heures*
Circulable	après environ 24 heures
Résistance à la température	- de la colle : de 0°C à + 50°C - du collage : jusqu'à + 50°C
Résistance à l'entretien régulier	bonne : adapté pour le shampooinage à sec et le nettoyage avec tampon humide
Résistance à l'humidité	limitée
Étiquetage de danger	néant
Stockage	12 mois dans des conditions climatiques normales

* selon la température ambiante et l'absorption du support

LES AUTRES PRODUITS DE LA GAMME THOMSIT

Thomsit K 188	Colles sol polyvalente Hautes performances
Thomsit K 188 E/ K 111	Colle pour sols plastiques sur tous supports

Henkel

COLLES & ÉTANCHÉITÉ BÂTIMENT

161, rue de Silly
92100 Boulogne-Billancourt
Service Technique
01 46 84 97 87

FICHE TECHNIQUE

PHASE
AQUEUSE

LISWOOD O'SATIN

SUPPORTS ET FONDS - PREPARATION.

• SUPPORTS

Bois bruts et matériaux dérivés du bois conformes au DTU 59.1, tableaux 13, 15 et 23, neufs ou anciens, recouverts ou non d'anciennes lasures en bon état

Une reconnaissance préalable est nécessaire pour déterminer la nature des préparations

• PREPARATIONS

Conformes au DTU 59.1

Nettoyage, ponçage, essuyage soigné. Le cas échéant, décapage total des anciennes peintures ou anciens vernis, dégraissage au XYLÈNE, ou à l'eau ammoniacuée des bois présentant des exsudations de résines, tels certains bois exotiques

Si nécessaire, consolidation des surfaces à fortes porosité ou dégradées mises à nu avec TACWOOD IMPREGNATION*

En présence d'imperfections importantes ou de nuances, il est possible d'unifier la surface à l'aide de LISWOOD O'PAQUE dilué avec 5 à 10 % d'eau

* Se reporter aux fiches techniques correspondantes

APPLICATIONS.

• MATERIEL D'APPLICATION

Brosse douce ou rouleau à fibres courtes

• DILUTION

Diluer la première couche uniquement avec 5 % à 10 % d'eau en fonction de la porosité du support (soit 0,75 à 1,5 litre par bidon de 15 litres)

• NETTOYAGE DU MATERIEL

A l'eau, ou si le produit a séché, aux solvants

• MODE D'APPLICATION

Conditions d'application conformes au DTU 59.1

Ne pas appliquer en présence d'exsudations, résines ou essences, de fendillements et déformations du bois, de défauts d'assemblage, de dégradations ou d'humidité

Ne jamais appliquer directement sur vernis, même après ponçage

La teinte finale obtenue dépend de la nature du bois, de sa préparation et du nombre de couches appliquées et peut donc présenter des écarts avec le nuancier

LES LASURES INCOLORES EN SYSTEME COMPLET SONT A PROSCRIRE EN EXTERIEUR. NOUS CONSULTER

La version incolore est essentiellement réservée aux usages intérieurs

PHASE
AQUEUSE

LISWOOD O'SATIN

INTERIEUR EXTERIEUR

FICHE TECHNIQUE N° 468 - 01/10/96

DEFINITION

Lasure d'aspect ciré, à base de résines acryliques et alkydes en émulsion

CLASSIFICATION AFNOR

NEF 3600S

Famille I - Classe 4a - 7b2

DESTINATION

INTERIEUR/EXTERIEUR

NEUF - ENTRETIEN

Décoration et protection de tous les subjectiles bois usuels du bâtiment

PROPRIÉTÉS

Embellit la structure naturelle du bois en le protégeant

Hydrofuge et fongicide anti-bleu

Bon pouvoir garnissant

Microporeux, laisse respirer le bois

Protège le bois contre les intempéries.

EURIDEP, usine de Genlis est titulaire d'une certification AFAQ depuis 1992. La copie du certificat AFAQ est obtenue sur simple demande



Phase
aqueuse



Brosse



Rouleau

CARACTERISTIQUES

<p>ASPECT: Semi-gel</p> <p>ASPECT DU FEUIL SEC: Satiné ciré mat</p> <p>TEINTES: 10 teintes miscibles entre elles + incolore. Voir le nuancier spécifique</p> <p>MASSE VOLUMIQUE*: kg/dm³ 1,06 ± 0,05 (Norme EUR PL 004)</p> <p>EXTRAIT SEC*: En poids (Norme EUR PL 005): (39 ± 2) % En volume (théorique): (34 ± 2) %</p> <p>SECHAGE (à 20 °C - 55% HR): Sec: 1 heure 30 - Recouvrable: 6 heures Le séchage varie en fonction de la nature du bois et de l'humidité relative</p>	<p>RENDEMENT: 10 à 12 m²/ par couche</p> <p>CONDITIONNEMENT: 1 litre, 5 litres, 15 litres selon teintes Consulter le tarif.</p> <p>CONSERVATION: 1 an en emballage d'origine non entamé Conserver à l'abri du gel</p> <p>HYGIENE ET SECURITE: Produit en phase aqueuse non soumis à étiquetage Consulter la fiche de sécurité sur le numéro vert du minitel 08.36.05.10.12 code EURIDEP</p> <p>* en incolore</p>
--	---

* La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qu'il figurent sont basés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un matériel sous contrôle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes DTU en vigueur. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

* La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qu'il figurent sont basés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un matériel sous contrôle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes DTU en vigueur. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

